

# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 242) — Loi sur la Journée commémorative des policiers et des agents de la paix (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Police and Peace Officers' Memorial Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended);

(M. ISLEIFSON)

(N° 233) — Loi sur les conseillers en ressources humaines agréés/The Chartered Professionals in Human Resources Act.

(M. MARTIN)

M. SMOOK, président du Comité permanent des affaires législatives, présente le sixième rapport du Comité :

### Réunion:

Le Comité s'est réuni le 9 mai 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

#### **Ouestions à l'étude :**

- Projet de loi 23 Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act;
- projet de loi 31 Loi nº 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2);
- projet de loi 32 Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments).

#### Composition du Comité :

- M. Brar;
- N. FONTAINE;
- M. le *ministre* JOHNSON (Entre-les-Lacs-Gimli);
- M. SMOOK;
- M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. WISHART à la vice-présidence.

## Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. GERRARD

#### Exposés oraux :

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 23 — Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act :

Jessica Croy People First of Manitoba

Tomas Ponzilius Particulier
Sharon McIlraith Particulier
Twila Richards Particulier
Dale Kendel Particulier

Debra Roach Family Advocacy Network of Manitoba

Amy Shawcross Association pour l'intégration communautaire —

Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 31 — Loi nº 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2):

Brenna Mahoney et Cameron Dahl Keystone Agricultural Producers et Conseil manitobain du

porc

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments):

Doreen Moellenbeck-Dushnitsky

Trudy Lavallee

Animikii Ozoson Child and Family Services Inc.
Sherry Gott

Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba

## Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 23 — Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act :

Suzanne Swanton Continuity Care Inc.

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi  $31 - Loi n^{\circ} 2$  modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2):

Kaitlyn Mitchell Animal Justice

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32-Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments):

Joshua Nepinak Particulier
Bert Crocker Particulier

## Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(Nº 23) — Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

 $(N^{\circ} 31)$  — Loi  $n^{\circ} 2$  modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(Nº 32) — Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. ISLEIFSON et SANDHU, M<sup>me</sup> la *ministre* GORDON, M<sup>me</sup> LATHLIN ainsi que M. SMOOK font des déclarations de député.

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

M. le *ministre* GOERTZEN dépose une version révisée de l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets le 10 mai 2023.

(Document parlementaire nº 69)

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. ALTOMARE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à prendre des mesures pour mettre en place dans les écoles publiques des programmes bilingues anglais-pendjabi semblables aux autres programmes bilingues qui existent déjà et pour enseigner le pendjabi à d'autres niveaux dans le système scolaire manitobain.

#### Mercredi 10 mai 2023

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exiger immédiatement que Dynacare augmente le nombre d'analyses qu'il peut effectuer afin que les résidents puissent accéder à ces services près de chez eux et qu'il rétablisse les services d'analyse de sang dans les cliniques médicales au sein des collectivités.

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

M. Moses –	<ul><li>Demande</li></ul>	visant	à exhor	er le	gouvernement	provincial	à financ	er de	façon	adéquate
l'Université de E	3randon pour	r que cet	te institu	tion n	'ait pas à procé	der à des cou	ipes budg	étaires	s et qu'e	elle puisse
continuer de serv	vir les étudia	nts et la	faculté a	insi q	ue la région de l	'ouest du M	anitoba et	le res	te de la	province.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger